

Ministère fédéral du Numérique et des Transports

Bundesministerium für Digitales und Verkehr • 11030 Berlin

M. le Président du Conseil Rhénan
Matthias Ackermann
Rehfusplatz 11
77694 Kehl

Objet : Résolution du Conseil Rhénan

Référence : Votre courrier du 20.12.2022
Référence : E10/5111.7/1-10_000/LMB 3756786/3770133
Berlin, 23.05.2023
Page 1 sur 2

Monsieur Ackermann,

Je vous remercie de votre courrier du 20.12.2022, par lequel vous évoquez le développement des liaisons de transport transfrontalières dans la région du Rhin supérieur et transmettez une résolution de la Séance plénière du Conseil Rhénan du 05.12.2022. Monsieur le Ministre Dr Volker Wissing MdB m'a demandé de vous répondre.

Comme vous le savez, en application du Traité d'Aix-la-Chapelle conclu avec la France le 22 janvier 2019, le gouvernement fédéral travaille dans un grand nombre d'instances et de forums de discussion à faciliter la mobilité transfrontalière comme stipulé dans le traité. Les démarches engagées dans ce contexte ont été et sont suivies avec engagement par toutes les parties prenantes et appuyées, entre autres, par des enquêtes et des études. Celles-ci serviront de base aux prochaines étapes décisionnelles. Les réflexions du Conseil Rhénan, que vous soulignez en citant la résolution de sa Séance plénière du 05.12.2022, y contribuent bien entendu également.

Étant donné que les mesures d'amélioration de l'infrastructure ferroviaire dans la région du Rhin supérieur qui y sont évoquées sont mises en œuvre de manière opérationnelle par la DB Netz AG, je me permets de vous renvoyer, en ce qui concerne les questions particulières évoquées, au courrier qui vous a été adressé le 04.04.2023 par son président du Conseil d'administration, Dr Philipp Nagl.

Michael Theurer, MdB

Secrétaire d'État parlementaire
Délégué du gouvernement fédéral
pour le transport ferroviaire

Invalidenstraße 44
10115 Berlin

Adresse postale :
11030 Berlin

TEL +49 (0) 30 18-300-2250
FAX +49 (0) 30 18-300-2269

psts-t@bmdv.bund.de
www.bmdv.bund.de

Page 2 sur 2

Je ne manquerai pas de vous informer des progrès réalisés par la suite en temps utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Ackermann, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]

Michael Theurer